Décision 22-DCC-165 du 08 septembre 2022

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Paris Society par le groupe Accor

Posted on: 08 septembre 2022 | Secteurs :

SERVICES

TOURISME / HÔTELLERIE / RESTAURATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Accor
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Groupe Paris Society

Lire

Le texte intégral
128 Ko